

RAPPORT DE CONSULTATION

Résultats de la démarche d'information et de consultation
entourant le projet de RCI éolien

MRC de Drummond

Par : Elisabeth Daigle et Marianne A. Laliberté

9 octobre 2026

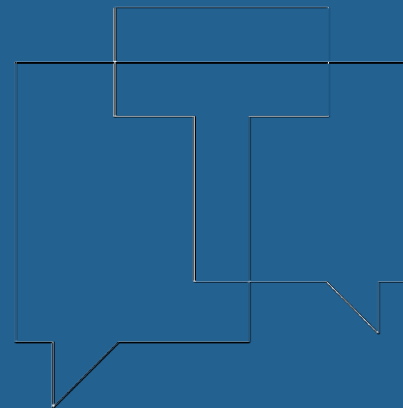


Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	2
CONTEXTE	3
SOMMAIRE DE LA CONSULTATION	3
RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE	5
1. Compréhension du RCI et qualité de l'information	6
2. Appréciation des mesures proposées dans le RCI	8
3. Sujets jugés les plus importants	8
4. Questions et préoccupations soulevées dans le questionnaire	9
PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES LORS DES PORTES OUVERTES	10
COMMENTAIRES D'ORGANISATIONS DU TERRITOIRE	11
CONCLUSION	12
PROCHAINES ÉTAPES	13
ANNEXES.....	14
Annexe 1 – Résultats du questionnaire en ligne	
Annexe 2 – Questionnaire en ligne - Commentaires regroupés	
Annexe 3 – Portes ouvertes - Commentaires regroupés	



RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Période de la consultation : 28 août au 4 octobre 2026

Nombres d'activités de consultation : 2

Nombre de contributions analysées : 298

Documentation fournie :

- [Pourquoi la MRC adopte un RCI éolien ?](#)
- [Comment le RCI protège-t-il le territoire ?](#)
- [Projet de RCI](#)

Ce rapport présente les résultats de la consultation menée par la MRC de Drummond, du 28 août au 4 octobre 2026, sur son projet de RCI visant à encadrer le développement éolien. Il s'appuie sur les réponses au questionnaire en ligne, les commentaires recueillis lors de l'activité portes ouvertes du 1er octobre 2026 ainsi que les mémoires et commentaires transmis par certaines organisations du territoire.

Principaux commentaires et préoccupations exprimés :

- Plusieurs commentaires reconnaissent l'utilité d'un cadre réglementaire, tout en demandant que le projet de RCI soit substantiellement renforcé ou révisé.
- **Les distances séparatrices constituent la principale préoccupation**, particulièrement le seuil de **600 mètres**, jugé insuffisant ou mal justifié au regard des impacts potentiels sur les milieux de vie.
- **La protection du territoire agricole** est une priorité, notamment pour préserver les terres cultivées, les activités existantes, les possibilités d'agrandissement et la relève agricole.
- **La protection de l'eau et des milieux naturels** doit être renforcée au moyen d'études préalables, d'un suivi environnemental et de mécanismes clairs en cas de dommages.
- **L'information territoriale doit être plus claire** et accessible, notamment grâce à des **cartes détaillées** permettant de mieux comprendre les zones admissibles et les contraintes applicables.
- **Les rôles et responsabilités doivent être mieux définis**, de l'autorisation des projets jusqu'au démantèlement, y compris en cas de vente ou de faillite de l'entreprise responsable.
- La population souhaite une **participation réelle aux décisions**, une meilleure **transparence sur les critères retenus** et une consultation avant l'autorisation de tout projet concret.
- **Le règlement doit être clarifié et harmonisé**, particulièrement en ce qui concerne son **articulation avec les règlements municipaux** et son application d'un territoire à l'autre.
- Certaines personnes demeurent **opposées au développement éolien** ou souhaitent que d'autres options énergétiques et lieux d'implantation soient étudiés.



CONTEXTE

La MRC de Drummond travaille actuellement à la révision de son Schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD), dont l'adoption est prévue en 2028. D'ici là, elle souhaite se doter d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin d'encadrer de façon temporaire le développement éolien sur son territoire.

Le RCI est un outil prévu par la législation québécoise qui permet à une MRC d'encadrer certaines activités pendant que sont élaborées les règles permanentes qui seront intégrées au futur schéma d'aménagement. Dans le cas du développement éolien, le projet de RCI propose notamment des distances séparatrices et diverses mesures visant à protéger les milieux naturels, les activités agricoles, les paysages et la qualité de vie de la population.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des réflexions amorcées par la MRC sur les énergies renouvelables, notamment lors de la consultation publique réalisée en 2024, ainsi que dans l'application des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT). Elle répond également à l'intérêt manifesté par certains développeurs pour le potentiel éolien de la région.

À ce stade, la MRC ne cherche pas à se prononcer sur un projet éolien précis, puisqu'aucun projet n'est encore proposé sur son territoire. L'objectif est plutôt d'établir, en amont, un cadre réglementaire permettant d'encadrer d'éventuels projets futurs.

Une consultation pour alimenter la réflexion de la MRC

Afin d'accompagner l'élaboration du projet de règlement, la MRC a mené, à l'automne 2026, une démarche d'information et de consultation auprès de la population et des parties prenantes du territoire. Celle-ci visait à présenter les principales dispositions du RCI, à répondre aux questions du public et à recueillir les commentaires, préoccupations et suggestions des personnes participantes.

SOMMAIRE DE LA CONSULTATION

La démarche d'information et de consultation s'est déroulée du 28 août au 4 octobre 2026. En amont de la consultation, la MRC a rendu disponibles deux fiches d'information vulgarisées expliquant la raison d'être du RCI et les principales mesures envisagées afin de permettre à la population de prendre connaissance du projet avant de transmettre ses commentaires. Ces fiches étaient accessibles en ligne et présentées dans le questionnaire de consultation.

La démarche comprenait deux principaux moyens de participation :

1. Questionnaire en ligne

Un questionnaire accessible en ligne du **28 août au 4 octobre 2026** depuis le site web de la municipalité a permis à la population et aux parties prenantes de commenter les fiches d'information, d'évaluer certaines dispositions proposées dans le RCI et de soumettre des questions, préoccupations et suggestions.



Le formulaire comportait 15 questions aux réponses à choix multiples ou à court développement. Les résultats de ce questionnaire sont présentés plus loin dans le présent rapport.

2. Activité portes ouvertes

Afin d'offrir aux citoyens et citoyennes un espace d'information, d'échange et de rétroaction sur le projet de RCI éolien, une activité portes ouvertes a été tenue le **1er octobre 2026 au Centrexpo de Drummondville**. Plus d'une centaine de personnes sont venues à cette séance de consultation qui s'est déroulée en deux plages horaires :

- **de 15 h à 17 h** : 41 personnes participantes
- **de 18 h 30 à 20 h 30** : 72 personnes participantes

Conçue sous forme de parcours libre, l'activité permettait aux personnes présentes de s'informer à leur rythme et d'échanger directement avec les personnes-ressources. Après l'accueil et la présentation du parcours de visite, les participantes et participants étaient invités à circuler entre trois kiosques :

- **Kiosque 1** : La présentation du RCI et la gouvernance des énergies renouvelables
- **Kiosque 2** : Les distances séparatrices et les zones propices illustrées sur une carte
- **Kiosque 3** : Les mécanismes d'encadrement du développement éolien et les besoins énergétiques actuels, présentés par une équipe d'Hydro-Québec.

À cette occasion, l'équipe d'animation des kiosques a pu répondre aux questions du public, approfondir certains enjeux soulevés durant la consultation en ligne et recueillir les commentaires et préoccupations des personnes participantes afin d'alimenter la réflexion de la MRC sur le projet de RCI éolien.

La démarche prend également en compte le point de vue de certaines organisations du territoire, qui ont transmis des mémoires ou commentaires institutionnels afin d'alimenter la réflexion de la MRC sur le projet de RCI éolien.

Participation totale à la démarche :

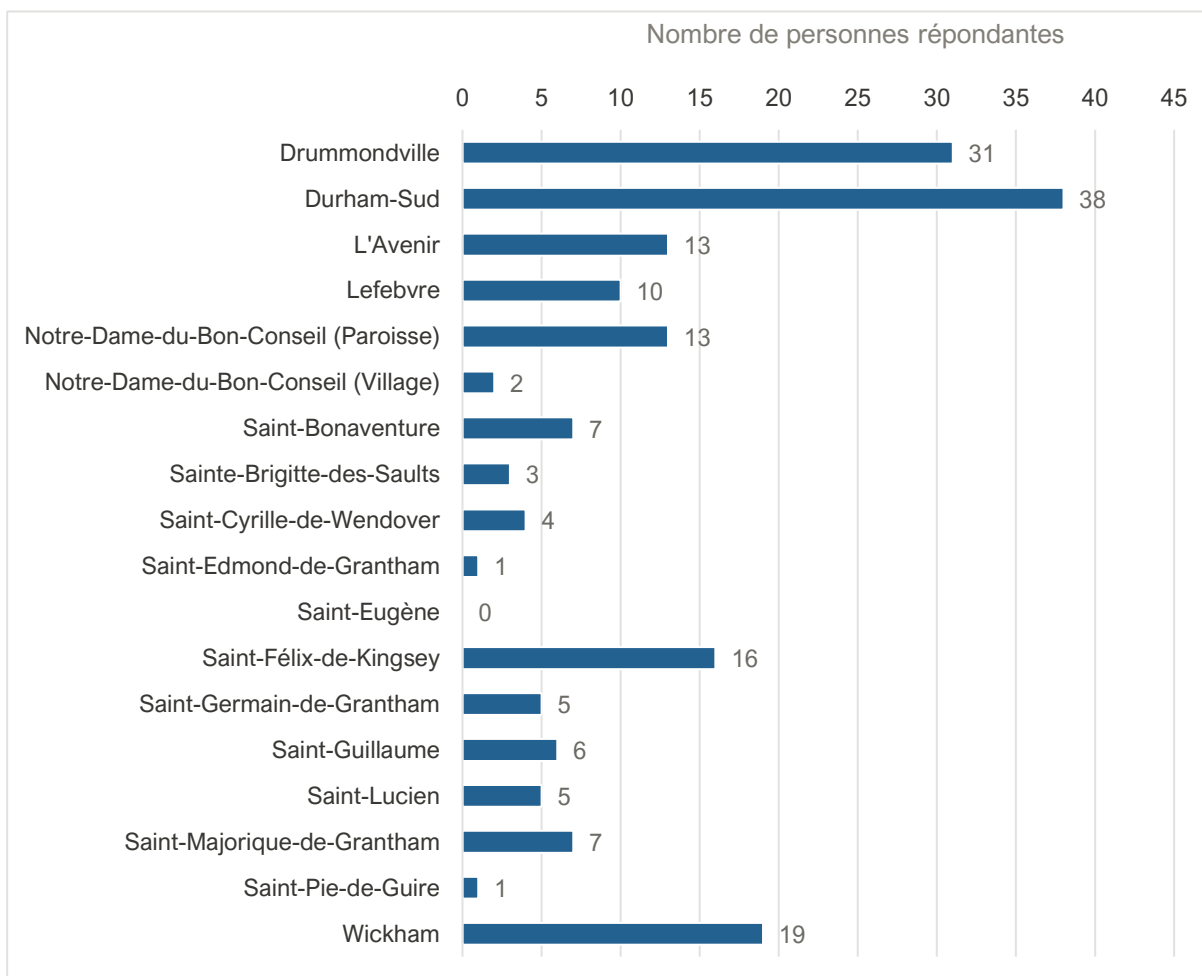
SOURCE D'INFORMATION	NOMBRE DE FORMULAIRES
Réponses complètes au questionnaire en ligne	181
Présences à l'activité portes ouvertes	113
Mémoires et commentaires institutionnels	4
Nombre total de contributions analysées	298

Note méthodologique : Les résultats présentés rendent compte des contributions reçues dans le cadre de la démarche de consultation. Ils ne visent pas à établir un portrait statistiquement représentatif de l'ensemble de la population de la MRC, mais plutôt à dégager les préoccupations, attentes et suggestions exprimées par les personnes et organisations participantes.

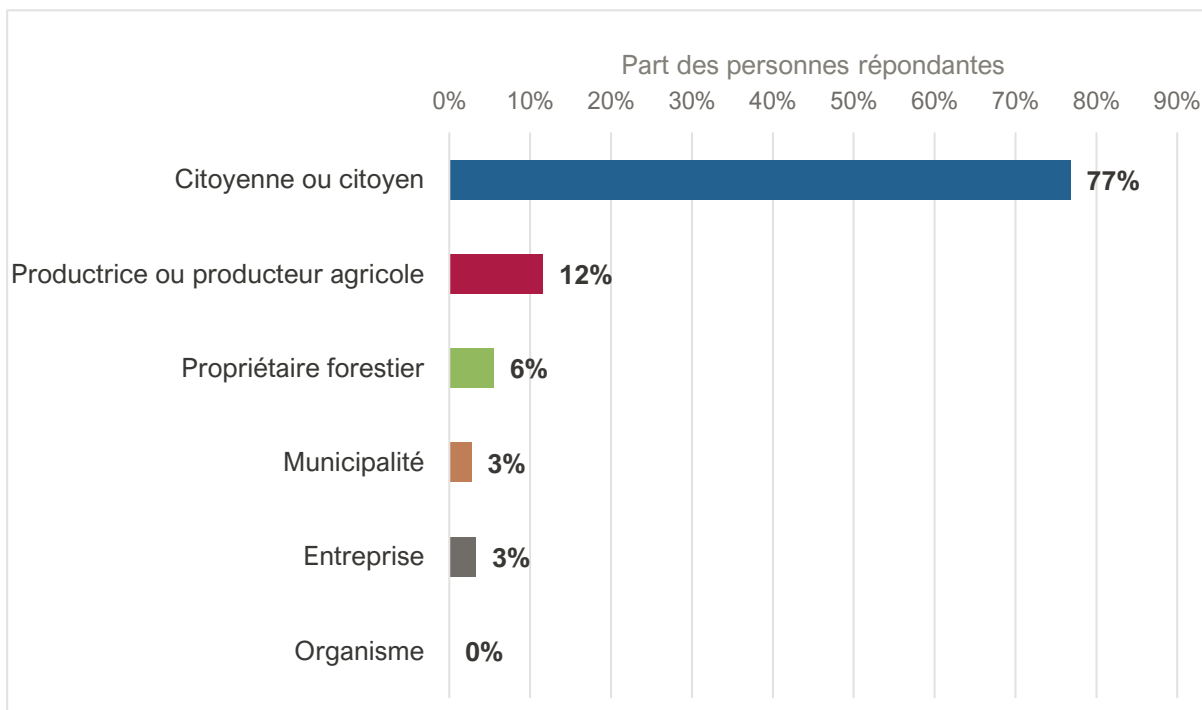


RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Les personnes ayant rempli le formulaire en ligne sont réparties sur le territoire de la MRC, avec une participation marquée de résidents de Drummondville (17 %) et de Durham-Sud (21 %).



Le principal lien des personnes répondantes avec le territoire était leur statut de citoyenne ou citoyen de la MRC.



Le formulaire comportait des questions portant sur les différentes thématiques abordées dans le projet de règlement. Les résultats ont été classés en quatre catégories pour en faciliter la lecture :

1. Compréhension du RCI et qualité de l'information ;
2. Appréciation des mesures proposées dans le RCI ;
3. Sujets jugés les plus importants ;
4. Questions et préoccupations soulevées.

1. COMPRÉHENSION DU RCI ET QUALITÉ DE L'INFORMATION

Afin d'assurer une participation éclairée, la MRC a rendu disponibles des fiches d'information vulgarisées présentant le projet de règlement et ses principales dispositions. Le questionnaire demandait aux personnes répondantes si elles estimaient comprendre ce qu'est un RCI, pourquoi la MRC souhaite en adopter un et si les informations fournies étaient suffisamment claires. Les résultats qui suivent brossent un portrait de la compréhension du projet de règlement par ces personnes et de leur appréciation du matériel d'information mis à leur disposition.

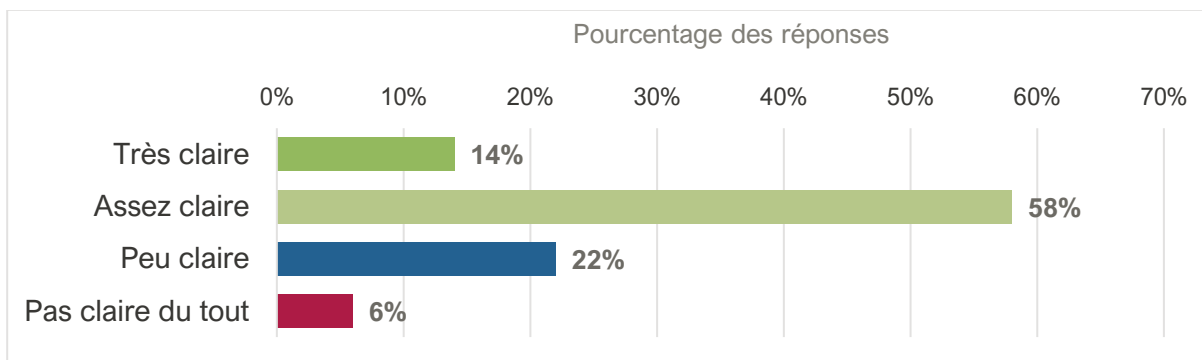
Compréhension du rôle du RCI

RÉPONSE	NOMBRE	%
Oui, tout à fait	100	55
Oui, en partie	64	35
Non, pas vraiment	12	7
Non, pas du tout	5	3

Compréhension des raisons motivant l'adoption du RCI

RÉPONSE	NOMBRE	%
Oui, tout à fait	86	47
Oui, en partie	67	37
Non, pas vraiment	23	13
Non, pas du tout	5	3

Clarté des fiches d'information



Principaux éléments soulevés par les personnes répondantes :

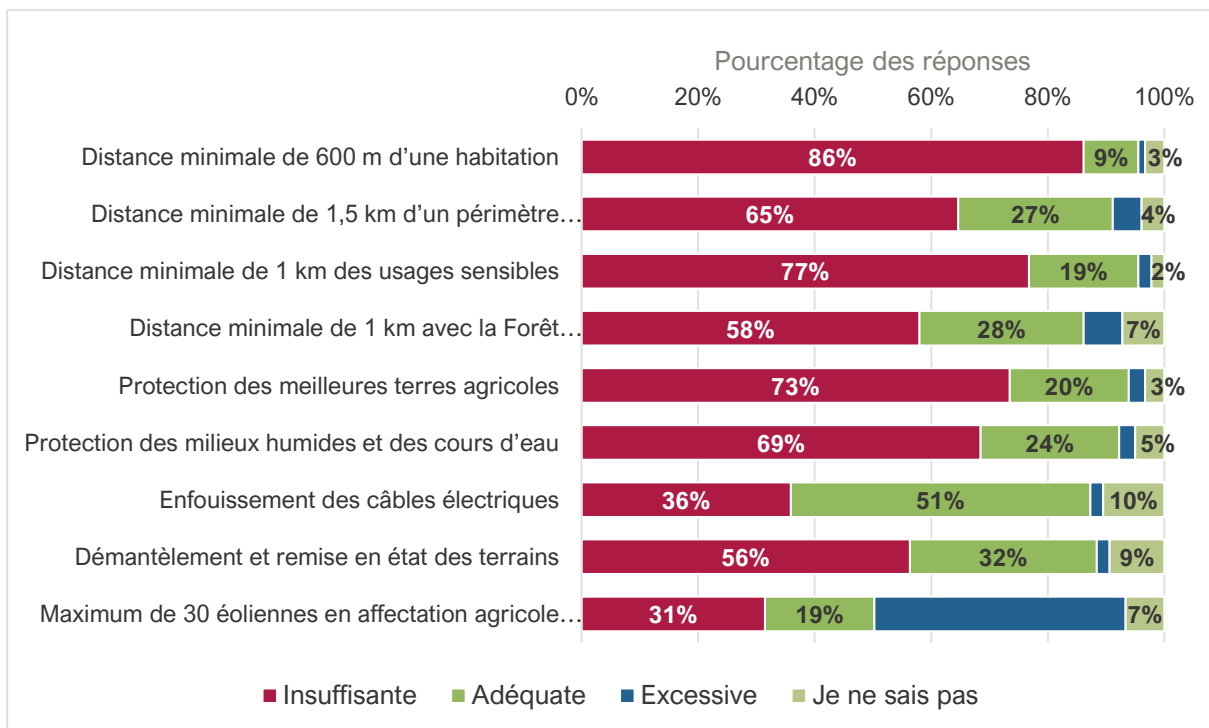
Les commentaires indiquent que les principales difficultés de compréhension concernent surtout :

- la justification et l'application des distances séparatrices
- la portée de l'article 7 sur la préséance du RCI par rapport aux règlements municipaux
- certaines dispositions relatives à la protection des terres agricoles, notamment l'article 48.

Plusieurs personnes souhaitent également **des explications plus détaillées sur les impacts potentiels des éoliennes, la protection de l'eau et des milieux naturels, le bruit, la hauteur et les dimensions des installations, de même que les responsabilités et garanties liées au démantèlement.** Enfin, quelques personnes ont signalé que certains acronymes, références au schéma d'aménagement et notions comme l'acceptabilité sociale gagneraient à être davantage expliqués.

2. APPRÉCIATION DES MESURES PROPOSÉES DANS LE RCI

Dans l'ensemble, les mesures proposées dans le RCI sont majoritairement jugées insuffisantes par les personnes répondantes. Cette appréciation concerne particulièrement **les distances séparatrices avec les habitations et les usages sensibles**, ainsi que les mesures visant la **protection des terres agricoles, de l'eau et des milieux naturels**. Les dispositions relatives à l'enfouissement des câbles électriques et au démantèlement des installations suscitent une appréciation plus partagée, plusieurs personnes répondantes les considérant adéquates. Enfin, la possibilité d'implanter jusqu'à 30 éoliennes dans l'affectation agricole dynamique est fréquemment perçue comme excessive¹.



Invitées à préciser les dispositions qu'elles souhaiteraient voir modifier, les personnes répondantes ont principalement proposé d'**augmenter les distances séparatrices, de renforcer la protection des terres agricoles, de l'eau et des milieux naturels, de préserver l'autonomie réglementaire des municipalités ainsi que de mieux encadrer le démantèlement et la remise en état des terrains**. Ces propositions sont présentées plus en détail dans la section 4.

¹ Cette question présente une ambiguïté d'interprétation. Les réponses « insuffisante » et « excessive » peuvent refléter des lectures différentes de la mesure proposée plutôt que des positions réellement opposées, ce qui suggère que ces résultats pourraient être cumulatifs. Les résultats doivent être analysés avec prudence.

3. SUJETS JUGÉS LES PLUS IMPORTANTS

Les personnes répondantes ont mentionné dans leurs commentaires les principaux thèmes suivants :

RANG	SUJET	NOMBRE DE MENTIONS	POURCENTAGE
1	Bruit et qualité de vie	115	22 %
2	Protection des terres agricoles	101	19 %
3	Protection de l'eau et des milieux naturels	95	18 %
4	Participation citoyenne aux décisions	61	12 %
5	Paysage et cadre visuel	46	9 %

Les retombées économiques sont choisies par 4 % des personnes répondantes. Le débat est donc principalement structuré autour des impacts territoriaux, humains et démocratiques, plutôt qu'autour des bénéfices économiques potentiels.

4. QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS SOULEVÉES DANS LE QUESTIONNAIRE

Les commentaires et questions recueillis reconnaissent le RCI comme un outil pertinent, mais soulignent plusieurs attentes de bonification avant son adoption : mieux justifier certaines dispositions, renforcer le niveau de protection offert et clarifier les responsabilités associées aux projets éventuels.

- **Les distances séparatrices, surtout le seuil de 600 mètres** en milieu rural, sont souvent jugées insuffisantes ou inéquitables par rapport aux normes applicables aux périmètres urbains, aux usages sensibles ou à la forêt Drummond. Plusieurs personnes répondantes demandent qu'elles soient mieux justifiées, **augmentées ou modulées selon la hauteur des éoliennes et les risques liés au bruit**, aux infrasons, à la glace ou aux bris mécaniques.
- **La protection du territoire agricole** demeure un enjeu central. Les personnes participantes remettent notamment en question la possibilité d'implanter jusqu'à 30 éoliennes dans l'affectation agricole dynamique et demandent une **meilleure protection des terres, bâtiments, activités et potentiels de développement agricoles**.
- **L'eau, les milieux naturels et les écosystèmes sensibles** font aussi l'objet de préoccupations récurrentes. Les commentaires visent la **protection des puits, des nappes phréatiques**, des cours d'eau, des milieux humides, de la faune et des forêts, avec des demandes de distances accrues, d'**études indépendantes, de suivi et de responsabilités claires en cas de dommages**.
- Sur le plan de la gouvernance, **l'article 7** du règlement intérimaire soulève des inquiétudes quant à sa préséance sur les règlements municipaux. Plusieurs personnes souhaitent que les municipalités puissent adopter des normes plus contraignantes et que les populations directement concernées soient consultées avant l'autorisation d'un projet.



- **Les attentes de transparence et de participation réelle** portent sur les critères décisionnels, la localisation d'éventuels projets, les promoteurs intéressés, la rentabilité, les retombées financières et **la façon dont les commentaires citoyens seront pris en compte.**
- **Le démantèlement des éoliennes** soulève enfin des questions sur les garanties financières, le retrait des fondations et des infrastructures, la remise en état des terrains et les **responsabilités en cas de vente, de faillite ou de disparition du promoteur.**
- Au-delà de ces demandes ciblées, certaines personnes expriment une **opposition générale à l'éolien** sur le territoire ou souhaitent que d'autres options énergétiques et lieux d'implantation soient examinés.

PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES LORS DES PORTES OUVERTES

Les commentaires recueillis lors de l'activité portes ouvertes confirment les préoccupations exprimées dans le questionnaire et les ancrent plus concrètement dans le territoire. Pour alléger la lecture, les enjeux sont présentés ci-dessous selon leur importance relative, sans reprendre un à un les commentaires.

- **Les distances séparatrices autour des habitations et des usages sensibles** ressortent comme l'enjeu le plus fréquent. **La distance de 600 mètres est régulièrement jugée insuffisante.** La cohérence entre les distances prévues pour les habitations, les écoles et les autres usages sensibles est aussi contestée, en lien avec le bruit, les vibrations, les infrasons et les mesures acoustiques.
- **La protection de l'eau, des puits et de la nappe phréatique constitue un autre enjeu central.** Les personnes participantes demandent des études hydrogéologiques préalables, **un état de référence de la qualité de l'eau**, un suivi pendant l'exploitation ainsi que des mécanismes clairs de responsabilité et de remise en état en cas de contamination. La protection des cours d'eau et de l'esker municipal est également mentionnée.
- **La cartographie et l'information sur les zones admissibles** font aussi l'objet de demandes récurrentes. Plusieurs personnes souhaitent des **cartes plus claires, détaillées** et, si possible, interactives, indiquant les **zones potentielles, les routes, les lots, les usages agricoles, les cours d'eau et les principales contraintes.** Certains soulignent que les chiffres et délimitations présentés demeurent difficiles à interpréter sans explications complémentaires.
- **La protection des terres et des activités agricoles** demeure fortement présente. Les commentaires visent l'agriculture dynamique, les possibilités d'agrandissement, la relève agricole, les érablières, les cannebergières, les chemins d'accès et **les superficies touchées par les zones d'accès restreint.** Plusieurs personnes souhaitent que l'ensemble des contraintes liées à un projet soit pris en compte afin de **ne pas limiter les usages actuels ou futurs des propriétés voisines.**
- Les attentes liées à la consultation, à l'information et à la **confiance envers la démarche** reviennent également. Les personnes participantes souhaitent pouvoir poser leurs questions en présence, obtenir une meilleure information citoyenne et mieux comprendre les rôles respectifs de la MRC, des municipalités, de l'Alliance et des promoteurs.

- D'autres préoccupations portent sur la sécurité, **les droits des propriétés voisines**, les coûts et retombées économiques, le raccordement au réseau électrique, les tensions ou courants parasites en milieu agricole, la valeur immobilière, le paysage et la responsabilité à long terme.

Dans l'ensemble, l'activité portes ouvertes met en évidence **une attente de protection accrue, d'information plus lisible et de responsabilités mieux définies tout au long du cycle de vie des installations**. Les préoccupations portent autant sur les impacts potentiels que sur la capacité du RCI à les prévenir ou les encadrer adéquatement.

COMMENTAIRES D'ORGANISATIONS DU TERRITOIRE

Certaines organisations du territoire — la Municipalité de Durham-Sud, la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, le Syndicat de l'UPA de Drummond et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) — ont volontairement transmis des mémoires ou commentaires qui recoupent les préoccupations citoyennes, tout en les précisant sous l'angle des responsabilités institutionnelles, réglementaires et territoriales. Ils peuvent être résumés autour de six principaux constats.

- **Renforcer la protection du territoire agricole.** Pour la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et le Syndicat de l'UPA de Drummond, la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la fonction nourricière du territoire. Les organisations demandent de protéger les terres cultivées, les secteurs agricoles dynamiques, les usages existants, les possibilités d'agrandissement et la relève agricole, en rappelant que les projets devraient s'adapter aux réalités du territoire agricole, et non l'inverse.
- **Mieux protéger l'eau potable et les ouvrages de captage.** La Municipalité de Durham-Sud estime que les mesures proposées pour les puits sont insuffisantes, particulièrement lorsque les ouvrages d'alimentation en eau potable desservent une collectivité. Elle demande un encadrement mieux adapté à la vulnérabilité des ouvrages de captage et une meilleure prise en compte des considérations hydrogéologiques.
- **Maintenir les risques et contraintes des éoliennes à l'intérieur des propriétés hôtes.** Les représentants du milieu agricole demandent que les zones de sécurité, les risques de chute de glace, les projections de débris et les effets potentiels sur les bâtiments agricoles ne limitent pas les usages ou le développement des terrains voisins.
- **Prévoir un encadrement robuste du démantèlement et des garanties financières.** La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et le Syndicat de l'UPA de Drummond recommandent qu'un plan de démantèlement soit exigé dès la phase de permis et qu'il précise les infrastructures à retirer, les méthodes d'intervention, la remise en état, les coûts, les garanties financières et les responsabilités applicables en cas de transfert de propriété ou de faillite du promoteur.
- **Renforcer l'intégration des enjeux environnementaux.** Le CRECQ appuie globalement l'encadrement du développement éolien, mais recommande d'intégrer davantage les paysages, la biodiversité, les habitats fauniques, les secteurs sensibles, les chauves-souris et les effets cumulatifs dès la planification territoriale. Il souhaite aussi que les infrastructures de raccordement soient planifiées afin de réduire leurs impacts sur les paysages et les milieux naturels.



- **Clarifier et harmoniser le règlement.** Plusieurs commentaires relèvent des ambiguïtés dans le projet de règlement. Durham-Sud demande notamment de clarifier certaines dispositions relatives aux distances, aux usages protégés et à la portée des règles proposées. De façon générale, les parties prenantes souhaitent réduire les risques d'interprétation divergente et assurer une application cohérente du règlement.

CONCLUSION

Pris ensemble, le questionnaire, l'activité portes ouvertes et les mémoires transmis par les organisations offrent à la MRC une lecture complémentaire des attentes exprimées à l'égard du projet de RCI. Ils confirment l'utilité d'un cadre intérimaire pour baliser le développement éolien, tout en soulignant le besoin de mieux préciser, justifier et arrimer certaines dispositions aux réalités du territoire.

Au terme de l'exercice, la consultation offre à la MRC une base d'analyse utile pour bonifier le projet de règlement avant son adoption. Les commentaires reçus permettent notamment de cibler les dispositions qui gagneraient à être précisées, mieux expliquées ou renforcées, ainsi que les thèmes pour lesquels une information supplémentaire pourrait soutenir la compréhension du public.

La suite des travaux pourra ainsi s'appuyer sur une meilleure compréhension des préoccupations exprimées, tout en poursuivant l'objectif d'un encadrement clair, applicable et cohérent avec la révision du Schéma d'aménagement et de développement.

Même si le RCI constitue un outil important pour baliser le développement éolien, il ne permet pas nécessairement de couvrir à lui seul l'ensemble des préoccupations soulevées durant la consultation. Dans cette perspective, il apparaît essentiel d'assurer une cohérence avec les autres outils réglementaires applicables, de préciser les responsabilités des différents acteurs et de poursuivre le partage d'information complémentaire auprès du public afin de soutenir la compréhension, l'acceptabilité et la mise en œuvre du cadre proposé.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?



Octobre 2026

Une nouvelle version du projet de règlement intérimaire sera élaborée en fonction des commentaires recueillis auprès de différents acteurs concernés.



Novembre et décembre 2026

Le projet sera présenté à la séance de novembre du Conseil de la MRC, pour adoption à la séance de décembre.



Hiver 2027

À la suite de l'adoption du RCI par le Conseil de la MRC, celui-ci sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour approbation finale. Le règlement pourra entrer en vigueur une fois cette étape complétée, à l'hiver 2027.



Au cours de 2027

Poursuite des travaux de mise à jour du Schéma d'aménagement du territoire et du partage d'information auprès du public afin de soutenir la compréhension, l'acceptabilité et la mise en œuvre du cadre proposé.

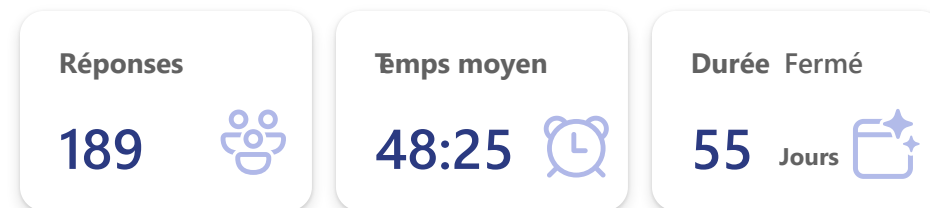
Annexe 1

Résultats du questionnaire en ligne

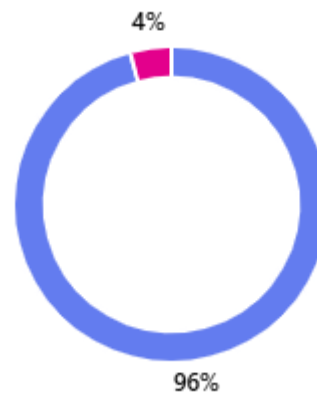


Annexe 1 - Résultats du questionnaire en ligne

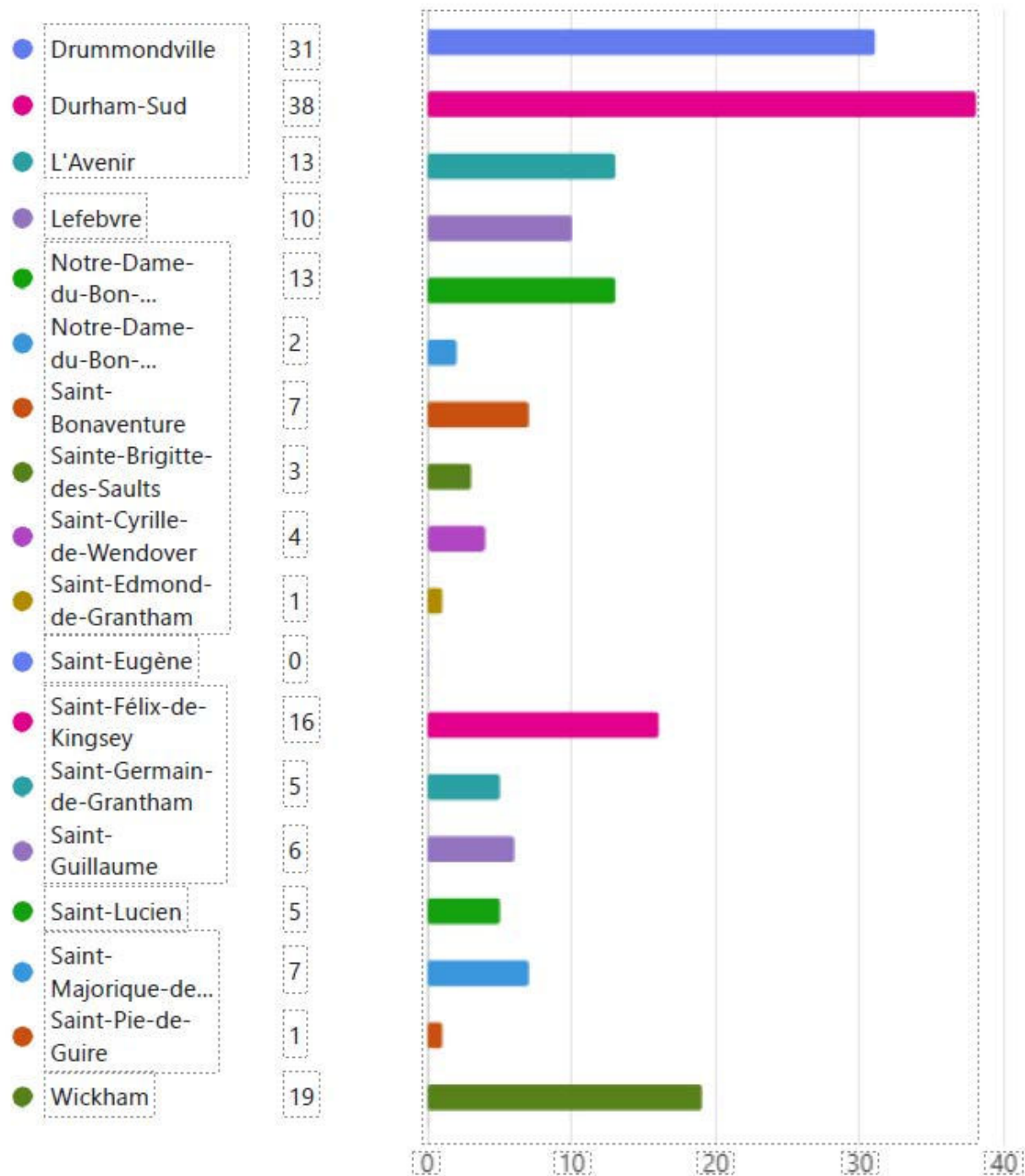
Vue d'ensemble des réponses



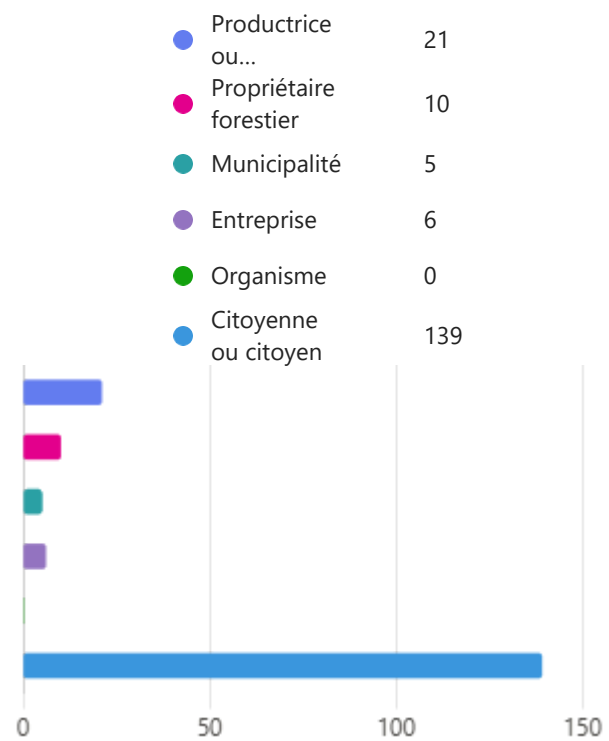
Êtes-vous résident(e) de la MRC de Drummond ?



2. Dans quelle municipalité résidez-vous ?

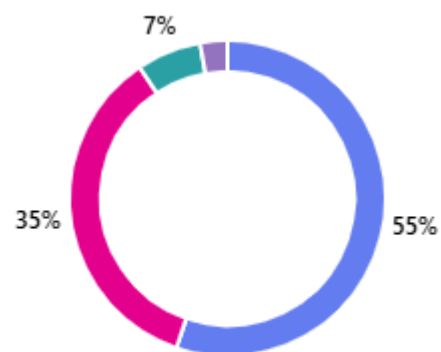


3. Quel est votre lien principal avec le territoire ?



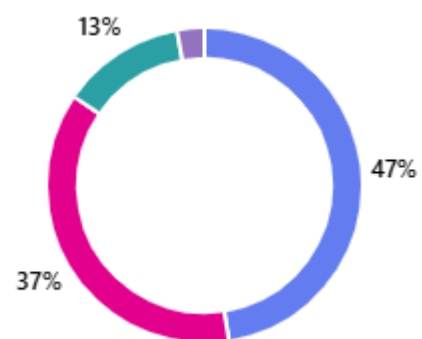
4. **Après avoir consulté la fiche, diriez-vous que vous comprenez ce qu'est un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ?**

● Oui, tout à fait	100
● Oui, en partie	64
● Non, pas vraiment	12
● Non, pas du tout	5



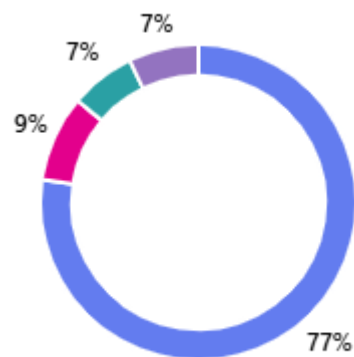
5. **Après avoir consulté la fiche, comprenez-vous pourquoi la MRC souhaite adopter un RCI ?**

● Oui, tout à fait	86
● Oui, en partie	67
● Non, pas vraiment	23
● Non, pas du tout	5



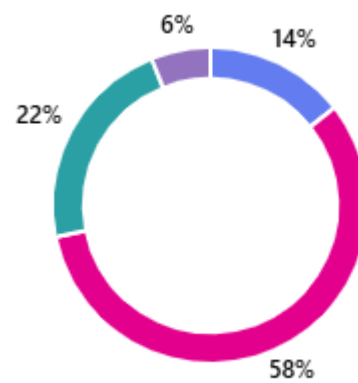
6. Selon vous, un RCI est :

● Un règlement temporaire qui encadre les projets pendant que la MRC établit ses règles à long terme	140
● Un règlement qui autorise un projet éolien précis	16
● Un règlement permanent qui remplace le schéma d'aménagement	12
● Je ne sais pas	13



7. Comment évaluez-vous la clarté générale des fiches d'information ?

● Très claire	26
● Assez claire	104
● Peu claire	40
● Pas claire du tout	11



8. Y a-t-il des termes, concepts ou sections que vous avez trouvés difficiles à comprendre ?

92
Réponses

Dernières réponses

"L article 7 qui dit que ce RCI annule l... "

"-L'article 7 dit que s'il y a incompatibi..."

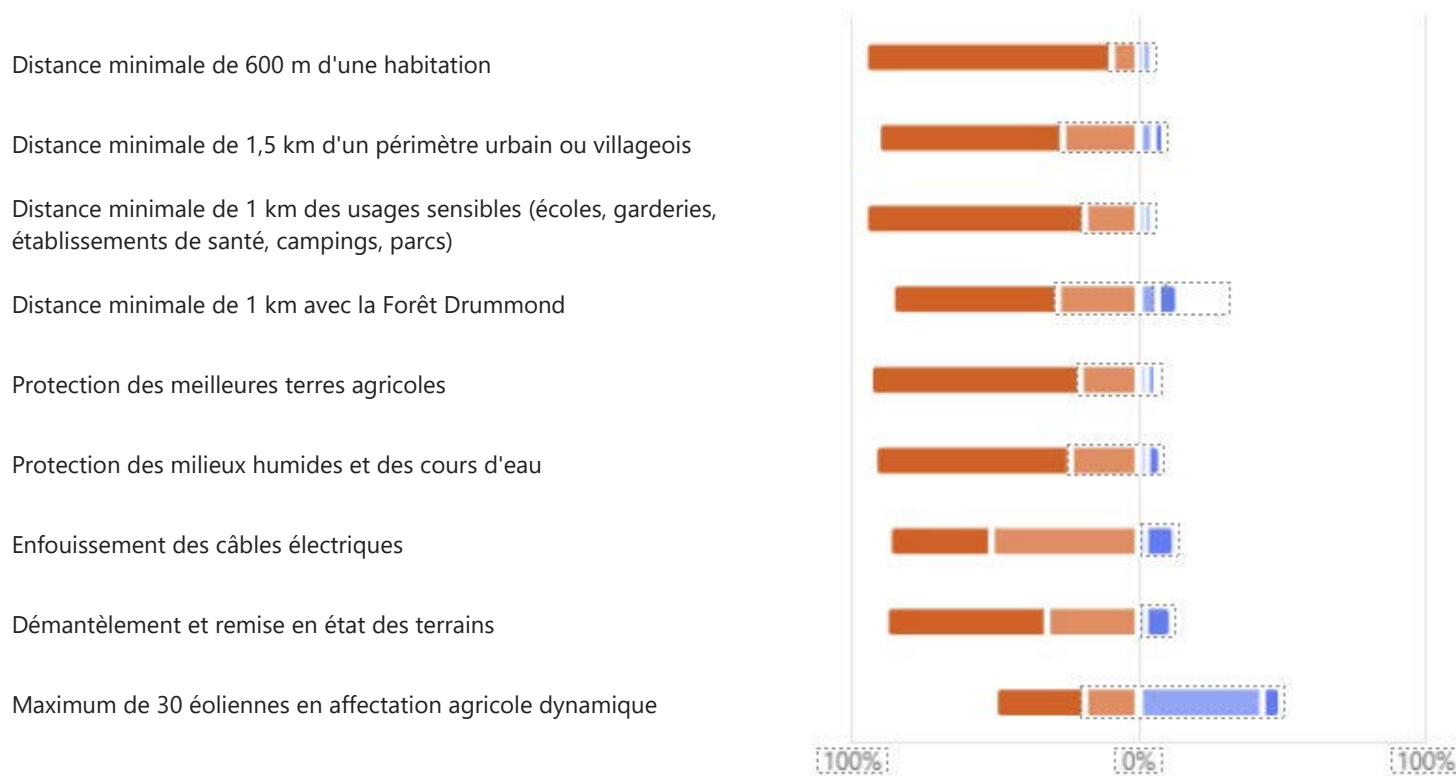
...

22 répondants (24%) répondu la pour cette question.

A word cloud visualization of the responses. The words are arranged in a circular pattern around a central point. The most prominent words are 'la', 'des', 'terre', 'MRC', 'RCI', 'concept', 'municipalités', 'distance', 'fin', '600 m', 'terres agricoles', 'acceptabilité social', 'aménagement', 'éolien', 'mrc', 'article', 'distances', 'temps', 'maison', 'éoliennes', and 'soil'. The words are in various shades of blue and black, with 'la' and 'des' being the largest and most central.

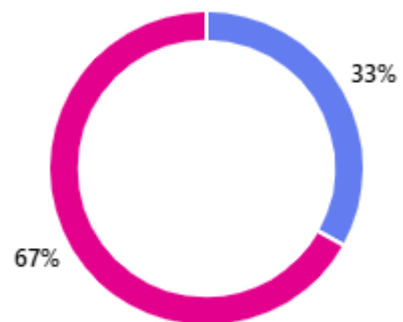
9. Pour chacune des mesures suivantes, indiquez votre opinion :

● Insuffisante ● Adéquate ● Excessive ● Je ne sais pas



10. Y a-t-il des dispositions du RCI que vous aimeriez voir modifiées ?

● Non 60
● Oui 121



11. Quelle(s) disposition(s) aimeriez-vous voir modifiée(s) et pourquoi ?

110
Réponses

Dernières réponses

"Distance des sources d'eau sont trop ..."

"Pas d'implantation d'éolienne sur le ..."

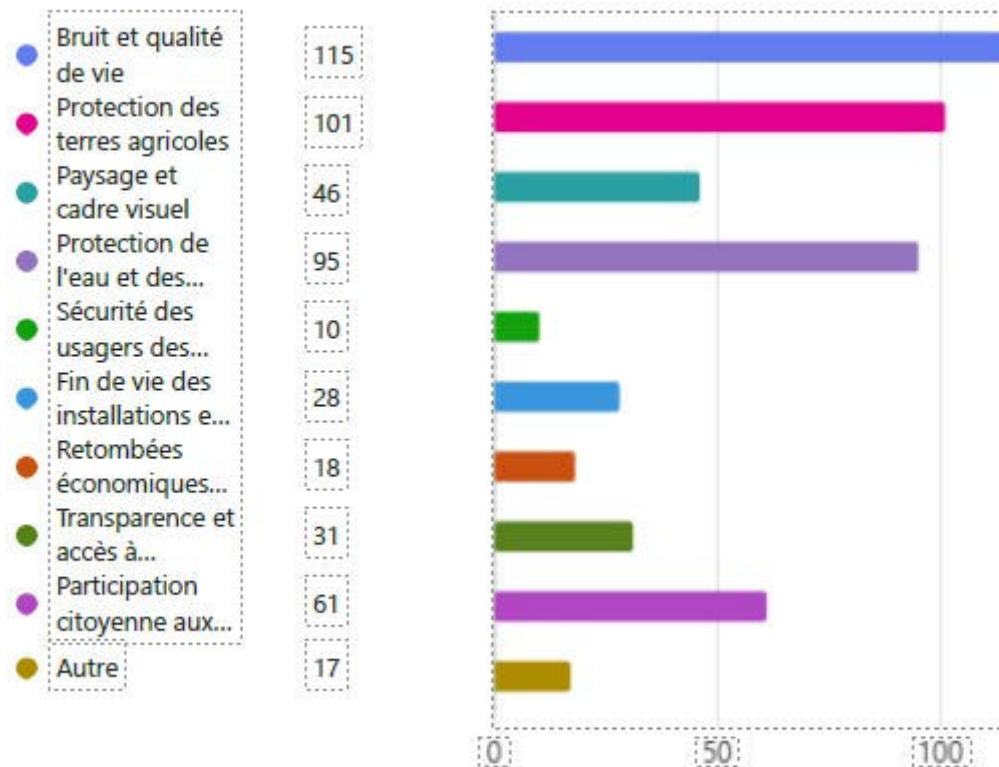
"L'article 54 prévoit les dispositions qu..."

...

62 répondants (56%) répondu un pour cette question.

A word cloud visualization of responses. The words are arranged in a horizontal, somewhat circular pattern. The most prominent words are 'Éolienne', 'un', 'Distance', and 'Pas'. Other visible words include 'municipalité', 'distances', 'La distance', 'protection', 'distance', 'eau', 'vie', 'MRC', 'PRotection', 'terres', 'éoliennes', 'fin', 'RCI', and 'terre'.

12. Parmi les sujets suivants, quels sont les trois plus importants pour vous ?
(Choisissez jusqu'à 3 réponses)



13. **Quels sujets devraient être abordés pour répondre à vos questions lors de l'activité publique du 1er octobre ?**

115
Réponses

Dernières réponses

"Bonnes explications sur le pourquoi e..."

"C'est exagéré de demander installatio..."

"Une claire explication et justification ... "

...

58 répondants (50%) répondu la pour cette question.

A word cloud of blue text terms. The most prominent word is 'la'. Other visible words include 'MRC', 'terres', 'éolienne', 'agricole', 'distance', 'protection', 'impact', 'pourquoi', 'municipal', 'distances', 'prise', 'être', 'vie', 'citoyens', 'fin', 'projet', 'municipalités', and 'La MRC'.

14. Quelles questions demeurent sans réponse après votre lecture des fiches d'information ?

95
Réponses

Dernières réponses

"meme reponse que la precedente"

...

46 répondants (48%) répondu la pour cette question.

A word cloud visualization of responses. The words are arranged in a circular pattern around a central point. The words are: Protection, question, municipalité, mrc, MRC, RCI, acceptabilité, information, agricoles, La MRC, éolienne, protection, Pas, projet, fin, citoyens, réponse, vie, éoliennes, and la. The word 'la' is the largest and most prominent in the center.

15. **Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions concernant le projet de RCI ?**

97
Réponses

Dernières réponses

"Déjà répondu pas d'éoliennes"

"À quel moment est il CRUCIAL de l'a... "

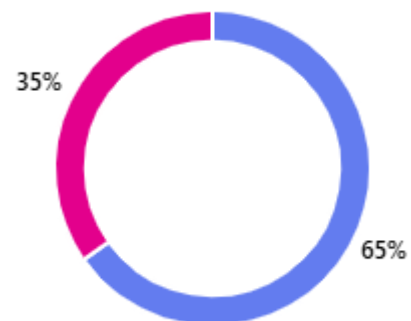
...

23 répondants (24%) répondu citoyens pour cette question.

A word cloud visualization of responses. The words are arranged in a horizontal, somewhat circular pattern. The most prominent words are 'projet', 'citoyens', and 'éolien'. Other visible words include 'agricole', 'terres agricoles', 'avant', 'lieu', 'table', 'MRC', 'info', 'agricoles', 'municipalités', 'La MRC', 'Beaucoup', 'La mrc', 'beaucoup', 'éoliennes', and 'terres'. The words are in various shades of blue and black, with some words appearing in a larger font size than others.

16. **Souhaitez-vous être informé(e) des prochaines étapes de la démarche ?**

● Oui 118
● Non 63



17. **À quelle adresse courriel souhaitez-vous recevoir les informations concernant les prochaines étapes de la démarche ?**

106

Réponses

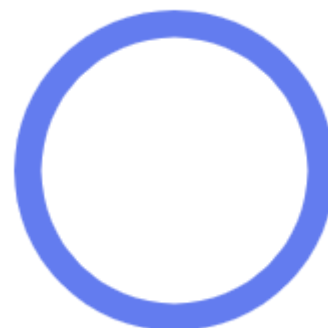
Dernières réponses

...

18. **Consentement**

- Je consens à ce que les renseignements ci-dessus soient transmis à la MRC de Drummond.

181



100%

Annexe 2

Questionnaire en ligne - Commentaires regroupés



Questionnaire sur le projet de RCI éolien – MRC de Drummond

Commentaires regroupés – Question 15

Méthode de vérification. Les 97 commentaires soumis à la question 15 du questionnaire ont été relus individuellement. Un commentaire est rattaché à un thème seulement lorsqu'il contient une mention explicite ou directement formulée de cet enjeu. Un même commentaire peut être associé à plusieurs thèmes; les occurrences représentent donc des mentions thématiques et non des répondants uniques. Les numéros sources ont été vérifiés un à un.

Contrôle. 91 commentaires contribuent à au moins un thème, pour un total de 210 mentions thématiques. Les commentaires sans contenu thématique autonome sont: 1, 18, 68, 70, 72, 74.

Rang	Commentaires regroupés	Synthèse des commentaires	Occurrences	Commentaires sources
1	Opposition générale à l'implantation d'éoliennes sur le territoire	Refus explicite ou position défavorable envers l'implantation d'éoliennes, sur l'ensemble du territoire ou dans les secteurs agricoles, ruraux ou habités.	32	2, 4, 5, 6, 7, 10, 16, 17, 19, 23, 31, 32, 35, 41, 42, 46, 49, 53, 54, 57, 58, 61, 75, 76, 77, 78, 81, 83, 85, 86, 89, 97
2	Protection des citoyens, qualité de vie et acceptabilité sociale	Préoccupations relatives à la qualité de vie, au respect des communautés rurales, à la protection des citoyens et à la prise en compte mesurable de l'acceptabilité sociale.	30	8, 14, 19, 27, 32, 33, 36, 43, 44, 47, 49, 50, 51, 60, 63, 64, 66, 67, 69, 73, 75, 77, 79, 82, 88, 89, 90, 92, 93, 95
3	Information, transparence, communication et consultation publique	Demandes d'information plus complète et plus précoce, de publicité, de transparence, de rencontres locales, de réponses aux questions, de consultation et de publication des résultats.	24	3, 8, 9, 20, 25, 26, 27, 33, 38, 43, 49, 52, 56, 59, 63, 64, 65, 66, 69, 77, 82, 90, 92, 94
4	Rôle des municipalités et gouvernance	Questions sur l'autonomie municipale, le pouvoir de refus, le partage des responsabilités et le rôle de la MRC, des municipalités et du gouvernement.	17	3, 21, 24, 36, 43, 47, 49, 50, 60, 67, 71, 73, 82, 88, 89, 90, 96
5	Référendum, écoute des citoyens et pouvoir décisionnel local	Demandes de référendum, d'écoute directe, de sondage auprès des personnes touchées et de prise en compte réelle du choix des citoyens et des municipalités concernées.	16	3, 8, 19, 33, 43, 45, 49, 56, 63, 64, 66, 71, 77, 82, 89, 92
6	Critique du RCI actuel ou demande de recommencer le processus	Le projet de RCI est jugé insuffisant, orienté ou inacceptable; demandes de le retravailler, de le renforcer juridiquement ou de recommencer l'exercice.	15	21, 24, 29, 36, 43, 44, 47, 50, 67, 73, 80, 88, 90, 94, 96
7	Environnement, eau, faune et milieux naturels	Préoccupations concernant les cours d'eau, les milieux naturels, la faune, la flore, la pollution et les impacts environnementaux à long terme.	15	7, 27, 32, 36, 37, 51, 59, 66, 69, 75, 77, 86, 89, 93, 95
8	Protection des terres agricoles et du milieu rural	Demandes de protéger les terres cultivées, l'agriculture dynamique, la relève, la vocation agricole et le caractère rural des municipalités.	14	7, 27, 32, 36, 37, 49, 66, 69, 75, 77, 79, 83, 89, 91

Rang	Commentaires regroupés	Synthèse des commentaires	Occurrences	Commentaires sources
9	Retombées économiques, rentabilité et véritables bénéficiaires	Questions sur la rentabilité réelle, les coûts publics, les redevances, les bénéficiaires, les exportations et la concentration possible des avantages financiers.	13	8, 28, 32, 34, 51, 55, 59, 66, 80, 83, 84, 87, 95
10	Distances minimales entre éoliennes et habitations	Demandes d'augmenter les distances séparatrices, souvent à 1 000 m, 1 500 m ou 2 à 3 km, et de mieux protéger les résidences et les milieux naturels.	9	11, 15, 22, 36, 37, 39, 62, 66, 93
11	Localisation et cartographie des secteurs potentiels	Demandes de connaître les endroits envisagés, d'obtenir une carte des secteurs potentiels et d'éloigner les projets des zones habitées ou de secteurs nommés.	8	11, 13, 15, 39, 46, 48, 54, 58
12	Études, expertise indépendante et BAPE	Demandes d'études accessibles, d'expertises indépendantes, d'un BAPE générique, de comparaisons internationales et de justifications scientifiques pour le RCI.	7	27, 36, 49, 59, 66, 93, 94
13	Solutions alternatives	Propositions de privilégier le solaire, l'autosuffisance énergétique ou la récupération de l'électricité exportée aux États-Unis.	4	28, 84, 87, 89
14	Démantèlement, recyclage et responsabilité à long terme	Questions explicites sur le recyclage, la responsabilité du démantèlement, les garanties financières, la faillite du promoteur et la dépollution en cas d'accident.	3	30, 36, 40
15	Valeur immobilière et impacts sur les propriétés	Préoccupations explicites relatives à la baisse de valeur des propriétés et aux pertes financières pour les propriétaires.	2	12, 14
16	Réseau électrique et infrastructures associées	Demande d'information sur les nouvelles lignes électriques et autres infrastructures requises pour raccorder d'éventuels projets.	1	49

Note de lecture. Les occurrences sont des mentions thématiques. Elles ne doivent pas être additionnées pour estimer le nombre de répondants opposés ou favorables.

Annexe 3

Portes ouvertes - Commentaires regroupés



Portes ouvertes RCI éolien - MRC de Drummond

Commentaires regroupés

Méthode. Les 100 commentaires recueillis lors de l'activité portes ouvertes du 1er octobre ont été regroupés par similarité de sens. Les occurrences des commentaires réunis ont été additionnées. Le total de contrôle est de 134 occurrences avant et après regroupement. Un commentaire source n'est compté que dans un seul regroupement afin d'éviter les doubles comptes. Le regroupement constitue une synthèse qualitative; les pages sources permettent de revenir au verbatim.

Résultat : 24 regroupements, classés du plus au moins fréquent.

Rang	Commentaires regroupés	Synthèse des commentaires	Occurrences	Pages sources
1	Distances séparatrices autour des habitations et usages sensibles	Préoccupation récurrente selon laquelle 600 m est trop près. Demandes de distances plus grandes, souvent de 1 km à 1,5 km, voire 3 km près des périmètres urbains, et d'une règle plus équitable entre milieux ruraux, écoles et autres usages sensibles.	15	1, 3, 4, 6, 7, 9
2	Protection de l'eau, des puits et de la nappe phréatique	Préoccupations relatives à la sécheresse, aux cours d'eau, aux puits, à l'esker et à la nappe phréatique. Demandes d'études hydrogéologiques, d'échantillonnage initial, de distances accrues et d'une responsabilité claire en cas de contamination.	13	4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14
3	Cartographie et information sur les zones admissibles	Demandes de cartes plus claires ou interactives montrant les zones potentielles, zones vertes, routes, lots, usages agricoles et secteurs admissibles; besoin de clarifier les chiffres et la portée des cartes.	12	1, 2, 9, 11, 15
4	Bruit, vibrations, infrasons et mesures acoustiques	Préoccupations concernant le bruit, les vibrations, la propagation des ondes sonores et les infrasons. Demandes d'études supplémentaires et de mesures des décibels.	11	10, 13, 14, 15, 17
5	Protection des terres et activités agricoles	Demandes de protéger les terres et entreprises agricoles, la relève, les érablières, les kiosques et tables champêtres, les chemins et le rendement agricole; inquiétudes au sujet du gaspillage de terres.	10	3, 7, 12, 14, 15
6	Consultation publique, information et confiance envers la démarche	Critiques du format de consultation, impression de biais ou de présentation incomplète, demande de rencontres publiques avec questions-réponses, de formation citoyenne et de consultations municipales en amont.	9	1, 2, 3, 5, 7, 11, 17
7	Sécurité, emprise et droits des propriétés voisines	Demande que l'éolienne et ses contraintes demeurent sur le terrain concerné, sans empiéter sur les voisins ni limiter leurs constructions ou agrandissements futurs.	7	3, 4, 6, 12
8	Coûts, rentabilité et retombées économiques	Questions sur les coûts, la rentabilité, le prix du kilowatt et les retombées pour les propriétaires.	6	6, 9, 16, 17
9	Efficacité énergétique, autoproduction et énergie solaire	Propositions d'accroître l'efficacité énergétique, de permettre la revente des surplus d'autoproduction ou d'énergie solaire, et question sur l'électrification des transports.	6	13, 16, 18
10	Raccordement au réseau électrique	Demande d'identifier les lignes auxquelles les éoliennes peuvent être raccordées.	5	13
11	Zone d'accès restreint et calcul des superficies touchées	Préoccupations sur la zone d'accès restreint de 400 m et ses effets sur les animaux, serres, bâtiments et activités; demande d'inclure les ZAR et chemins dans le calcul de la superficie touchée.	5	11, 12

Rang	Commentaires regroupés	Synthèse des commentaires	Occurrences	Pages sources
12	Démantèlement, remplacement et responsabilité à long terme	Questions sur le démantèlement, le traitement des pales et des anciennes éoliennes, ainsi que sur la responsabilité en cas de faillite ou disparition du promoteur.	4	2, 5, 12
13	Finalité, acceptabilité et bénéfices du développement éolien	Une mention reconnaît le besoin d'énergie éolienne si le déploiement est bien fait; d'autres questionnent l'acceptabilité collective, l'appui d'organisations et la destination de l'électricité produite.	4	4, 15, 17
14	Milieus naturels, déboisement, oiseaux et chauves-souris	Préoccupations concernant le déboisement, les espèces protégées, le caractère écologique des éoliennes et les collisions avec les oiseaux ou chauves-souris; propositions de coloration des pales.	4	2, 7, 15
15	Rôle du privé, financement municipal et gouvernance	Questions sur le rôle du privé, la contribution financière des municipalités et l'influence ou la gouvernance liée à Hydro-Québec.	4	5, 14, 17
16	Caractéristiques techniques et remplacement des éoliennes	Questions ou propositions sur la hauteur des éoliennes, le remplacement de petites machines par de plus grandes et le devenir des anciennes installations.	3	7, 10, 16
17	Harmonisation inter-MRC et cohérence réglementaire	Demandes d'harmonisation des distances et des réglementations entre les MRC, notamment au moyen d'une consultation commune ou d'une entente intermunicipale.	3	3, 6, 11
18	Tensions ou courants parasites en milieu agricole	Demandes d'évaluer les tensions ou courants parasites, particulièrement dans les fermes laitières et à L'Avenir.	3	8, 11, 14
19	Clarification de l'Alliance, du règlement et des étapes du projet	Besoin de distinguer l'Alliance, le budget, l'entente de principe, le projet de règlement et les projets spécifiques, à court et à long terme.	2	4, 8
20	Encadrement des promoteurs et ententes foncières	Demandes d'encadrer les promoteurs, d'exiger une résolution municipale favorable et de clarifier les paiements ou ententes visant à sécuriser des terrains.	2	5, 13
21	Valeur immobilière et vente des propriétés	Préoccupations concernant la valeur immobilière et le risque de vice caché lors de la vente d'une propriété.	2	4, 16
22	Études, autorisations et fondements scientifiques	Demandes de préciser les études prises en compte et les autorisations applicables aux projets situés hors des appels d'offres d'Hydro-Québec.	2	10
23	Localisation des éoliennes et choix des milieux d'implantation	Propositions d'adapter la hauteur des éoliennes aux milieux, de privilégier les zones inhabitées ou les secteurs près des barrages plutôt que les terres agricoles.	1	17
24	Paysage	Préoccupation concernant l'impact des éoliennes sur le paysage.	1	14

Note de lecture. Les occurrences mesurent le nombre de mentions consignées dans les feuilles, et non le nombre de personnes uniques ayant exprimé chaque point.